

12 recommandations prioritaires en vue des élections régionales, fédérales et européennes du 9 juin 2024

1	Accueil de la petite enfance, scolaire et extrascolaire	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Renforcer l'offre de places d'accueil de la petite enfance, la rendre accessible financièrement et en améliorer sa qualité ; ➤ Adapter l'accueil scolaire et extrascolaire aux réalités économiques et familiales actuelles.
2	Violences conjugales, intrafamiliales et violences faites aux femmes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Soutenir les pôles de ressources et développer leur réseau en y intégrant des intervenants psychosociaux et les zones de police ; ➤ Renforcer l'offre d'hébergement pour les femmes victimes et leurs enfants et pour toute personne sans condition.
3	Personnes âgées, handicap et grande dépendance	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Renforcer l'accessibilité financière des femmes aux maisons de repos (et de soins) ; ➤ Construire des trajectoires de sortie du domicile en diversifiant les formes d'habiter de manière plus collective ou intergénérationnelle ; ➤ Mieux répondre aux besoins spécifiques des femmes et des hommes, tant dans les maisons de repos (et de soins) que pour les soins à domicile ; ➤ Encourager les expériences positives auprès des résident.es des maisons de repos (et de soins).
4	Personnes (d'origine) étrangère(s)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Octroyer aux stagiaires inscrit.es dans le parcours d'intégration les mêmes droits qu'à ceux/celles relevant des dispositifs du secteur de l'emploi et de la formation, à savoir : une indemnité de formation, une intervention dans les frais de déplacement ainsi que dans les frais de crèche et de garderie ; ➤ Accélérer la procédure de reconnaissance des diplômes, la rendre gratuite et améliorer la communication avec les bénéficiaires afin de réduire le temps d'attente d'une décision trop lourde à porter.
5	Formation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Exiger un quota de 20% du sexe sous-représenté au niveau des stages pour favoriser l'accès des étudiant.es à tous les métiers ;

		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Promouvoir la formation des femmes vers les métiers liés aux STEAMs, au numérique, à la technologie, à la transition écologique et à l'environnement durable ainsi que la formation des hommes vers les métiers du soin, du Care, de la petite enfance, de l'enseignement et de l'économie sociale.
6	Emploi et insertion socio-professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Améliorer les conditions de travail, valoriser les salaires et renforcer le personnel dans les secteurs de la petite enfance, de l'accueil scolaire et extrascolaire, du soin, du Care, de la santé, des maisons de repos (et de soins) et dans les hôpitaux ; ➤ Entrepreneuriat féminin : renforcer les programmes de coaching personnalisé et soutenir les réseaux d'entrepreneuriat féminin ; ➤ Titres-services : mettre en place des mesures de bonne gestion publique afin de réduire la captation des profits, s'assurer que les primes de mobilité parviennent bien aux travailleuses et renforcer les contrôles auprès des opérateurs ; ➤ Illectronisme : mettre en place un Code numérique wallon, accroître le nombre d'EPN en élargissant le champ de leurs missions, en renforçant la formation du personnel et en garantissant un financement pérenne.
7	FOREM	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Intégrer dans le processus de formation (continue) des conseiller.ères un module obligatoire de sensibilisation à la dimension de genre ; ➤ Objectifs de mise à l'emploi : instaurer une pondération pour inciter les conseiller.ères à orienter les femmes et les hommes vers des métiers déjouant les stéréotypes ; ➤ Garde d'enfants : lancer un projet pilote proposant une solution de garde.
8	(Mal)logement	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Octroyer des aides au logement pour les familles monoparentales aussi bien au niveau locatif qu'au niveau de l'accès à la propriété ; ➤ Elargir l'offre de logements sociaux pour qu'ils soient mieux adaptés à la diversité des formes familiales ; ➤ Soutenir et développer des projets de « Housing first » en tenant compte des spécificités de genre ; ➤ Promouvoir le développement de centres de jour dédiés exclusivement aux femmes ; ➤ Supprimer le seuil d'accès de certaines maisons d'accueil pour femmes.

9	Précarité énergétique	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Améliorer la transparence des factures et l'accessibilité aux droits ; ➤ Mieux tenir compte des situations de vie des ménages dans les politiques d'accompagnement et d'aides proposées dans les domaines énergétiques et de rénovation du logement.
10	Aménagement du territoire et mobilité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Investir massivement dans les différents types de transports publics en améliorant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, la couverture de la zone desservie, les fréquences, les horaires (correspondances, horaires atypiques), la ponctualité ou encore en mettant en place le système des arrêts à la demande en fin de journée, notamment en zone rurale ; ➤ Améliorer la fluidité d'utilisation des différents modes de transport collectifs par la mise en place d'un système de tarifs et de tickets intégré et stable.
11	Santé	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Systématiser une politique de Gender mainstreaming dès le début de l'élaboration d'une mesure, ce qui implique la production de statistiques sexospécifiques au niveau de toutes les lignes de soins et la réalisation d'analyses genrées pour mieux évaluer la situation ; ➤ Augmenter les moyens ou, à tout le moins, garantir que le cadre soit rempli pour les soins en santé mentale ; ➤ Développer la recherche en intégrant la dimension de genre sur tous les éléments liés à l'environnement ou à l'énergie entraînant des effets néfastes sur la santé ; ➤ Évaluer, sous l'angle du genre, le Plan wallon de promotion et de prévention de la santé en début de législature.
12	Environnement - Climat	Systématiser le recours à des outils de Gender mainstreaming et de Gender budgeting en promouvant la participation des femmes dès la conception, depuis la définition des priorités jusqu'à l'évaluation de la mise en œuvre des objectifs du PACE.